Vol. XL | Saint-Boniface, Manitoba, 17 Mai 1911. | No. 28

ABONNEMENT
Canada.............................$1.00 par année
Etats-Unis.............................1.50 "
Etranger compris le port.............2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.......................12 cents
Chaque insertion subséquente.........8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

CARSLEY & CO.

344 rue Main, Winnipeg

(Vis-à-vis la rue Notre-Dame Est.)

Ouverture de Modes

Vente Speciale de Chapeaux pour Dames et Enfants

Chapeaux noirs garnis et de différentes couleurs, $2.50, $3.00, $3.50 et $4.50.
Chapeaux non garnis, de différentes couleurs, $1.00, $1.50 et $2.00
Vente de chapeaux pour jeunes filles, 20c, 25c, 35c, 50c.
Chapeaux pour garçons, en drap et canevas, 20c, 25c, 50c.
Grande vente de mousseline blanche, de 8c, 10c, 12½c et 15c.
Indienne et guillaume, uni, barré et carreauté, 10c, 12½c et 15c.
Vente spéciale d'habillements pour garçons, $2.75, $3.50, $3.75.

Carsley & Co.

Contracteurs
NOS
PRIX
SONT
RAISONNABLES

COAST LUMBER YARDS LTD.
RETAIL LUMBER DEALERS
BUREAUX : EDIFICE DU CANADIAN NORTHERN
Téléphones Main 4024 et 3603
Cours rue Notre-Dame — Tél. Garry 2793
Cours de Saint-Boniface — Tél. Main 5097

AU LOUVRE

NOUVEAU ! IMPORTANT !

Nous avons l'honneur d'informer le public que nous avons ouvert à l'adresse cidessous un magasin d'habillements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi chapeaux, casquettes, etc., etc.

Nous osons compter sur une part de votre patronage. Venez nous faire une visite et vous serez satisfaits.

82 Avenue Provencher, - St. Boniface, Man.
DUYVEJONCK & CO.

Gevaert & Deniset

SAINT-BONIFACE :— 88 AVENUE PROVENCHER, TELEPHONE MAIN 5203.
WINNIPEG :— CHAMBRES 407-409, BLOC SOMERSET TELEPHONE MAIN 2354.

A VENDRE à Norwood lots de 350 à 500 dollars, les meilleurs marché de St-Boniface à l'ouest de la rivière de la Seine. Les "Stockyards' 'seront à un quart de mille en arrière de ces lots. $25 comptant. $10 et $5 par mois. — Echange de fermes contre des propriétés bâties ou des lots en ville, et réciproquement.

Prêts hypothécaires. maisons au goût du client avec 150 à 300 piastres comptant et 18 à 25 piastres par mois.

CORRESPONDANCE SOLLICITÉE.

DR. G. A. DUBUC

BUREAU
No. 81, AVENUE PROVENCHER
ST. BONIFACE
HEURES DE CONSULTATIONS
8 à 9 a. m.
1 à 4 p. m.
7 à 8 p. m.
TELEPHONE 1647
Visite tous les jours à l'Hôpital de St-Boniface.

Dr. LACHANCE

SPECIALITE :
CHIRURGIE ET MALADIES DE LA FEMME
McGEEVY BLOCK
258½ AVENUE DU PORTAGE, WINNIPEG
Tel. 7204
CONSULTATIONS : 1 à 5 P. M.
Téléphone résidence 2613.

JOS. LECOMTE,

Notaire Public.
TERRES A VENDRE.
Dans Toutes les Paroisses Françaises du Manitoba
Argent à Prêter.
221 RUE McDERMOT, Winnipeg.

Telephone 334 B. de P. 319

A. J. H. Dubuc

AVOCAT ET NOTAIRE
216 Avenue du Portage (Cote Sud)
4me porte de la Rue Main
BLOC DU TRUST & LOAN
ARGENT A PRETER—Placements de fonds prives
Telephone 334

JOSEPH BERNIER H. P. BLACKWOOD
J. A. BEAUPRE, NOEL BERNIER, A. BERNIER

Bernier, Blackwood, Bernier & Beaupre

AVOCATS.
(Argent à prêter sur hypothèque)
Chambre 401, Bâtisse Somerset
Avenue du Portage, Winnipeg
Tel. Main Nos 2079 4767

J. GRYMONPRE

NOTAIRE PUBLIC
Licencié en droit de la Faculté de Paris
283 Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE
Rédaction d'actes en anglais, français et flamand.
Terres à vendre. Prêts hypothécaires.
Bureaux ouverts tous les jours de 4 à 8 heures du soir.

Albert Dubuc Antonin Dubuc

Dubuc & Dubuc

Avocats, Avoués et Notaires
BUREAUX :
WINNIPEG — 27 Edifice Canada Life, Coin Main et Portage, Tel. Main 8696, B. de P. 481
ST BONIFACE — 64 Avenue Provencher, Telephone Main 9317, B. de P. 189
Placements de capitaux privés.

J. A. HUDON

ARCHITECTE
BUREAUX :
608 Builders' Exchange, Winnipeg, Tel. Main 9130
8 Bloc du Collège, St. Boniface, Tel. Main 875

MOEN & SWEENEY

CONTRACTEURS
Travaux en béton. Connections d'égouts. Travaux d'excavations, etc.
248 AVE. TACHÉ. ST. BONIFACE.
TELEPHONE MAIN 333.

ANTONIO LANTHIER

MANCHONNIER
Fourrures de tous genres sur commande Fourrures réparées et remodelées . . .
Ouvert tous les soirs
207 Rue Horace. Norwood
SAINT-BONIFACE
Tél. Main 7258

FUMEZ LE CIGARE

B. & B.

FAIT PAR DES CANADIENS FRANÇAIS
F. BERNIER, Prop.
L. A. BIGUE, Gérant
TÉLÉPHONE MAIN 5940

Les eleves de Saint-Boniface a l'Universite

Les résultats des examens universitaires sont connus depuis vendredi dernier.

Nous sommes heureux de publier les noms des élèves de St-Boniface qui ont obtenus des médailles et des bourses et des diplomes.

Philosophie 2ièm. année: médaille d'argent, Joseph Lucas, médaille de bronze, J. B. Beaupré

Philosophie 1er. année: Harold McTeigne, bourse de $150. Aimé Désorcy, bourse de $100.

Belles Lettres: Gaston Hacault, bourse de grec $40.00 Gaston Hacault avait aussi droit à la bourse de Français et d'Histoire mais comme un élève ne peut toucher qu'à une seule bourse Albert Buron le second a obtenu cette bourse de $40,00.

Degrées B. A: J. B. Beaupré, Jacques Bertrand, Joseph Lucas, F. Major, Joseph McManus.

Plusieurs anciens élèves du collège de Saidt-Boniface se sont présentés aux examens en médecine et en génie civil; M. le docteur Albert Laurendeau gradné en médecine de l'Université Laval a obtenu ses degrées de l'Université de Manitoba.

2ièm année, Phoenix Decasse A. Joseph Picard, Jacques Prendergast.

En génie civil M. Albert Auger a passé ses examens de 2e année avec grande distinction. M. Auger est arrivé second de sa classe sur un grand nombre de concurrents.

"Henri Gagnon"

A L'IMMACULÉE CONCEPTION DE MONTRÉAL.

On lit dans le *Devoir*:

" L'inauguration de l'orgue de la chapelle des jeunes gens ,de la paroisse de l'Immaculée Conception, a été, hier soir, un beau succés. Un auditoire nombreux et trés distinguè avait répondu à l'appel du R. P· Hermas Lalande, organisateur du récital concert.

Le pére Lalande mérite de trés cordiales félicitations, car il nous a procuré un véritable régal musical· Les artistes quand on mentionne Saucier, Laurendeau, Chamberland, Plamondon, on a trouvé ce qu'il y avait de plus fort à Montréal.

Et maintenant qnel charmant organiste est M. Henri Gagnon qui a inauguré de façon si brillante, mais sans fla-fla— en véritable artiste quoi!— l'instrument trés joli, sorti des ateliers de MM· Casavant .

M. Gagnon ne m'était pas inconnu. Une aprés-midi que j'étais chez son pére ,à Québec, je rencontrai et je l'entendis jouer un harmonium, Henri Gagnon pouvait avoir alors sept ou huit ans

C' était déjà une"petite merveille ". Aujourd'hui c'est un grand artiste. Il l'a prouvé hier soir.

En bon élève de Widor et de Gigout, M.Gagnon avait fait un choix de morceaux apte à faire valoir le nouvel instrument, Offertoire de Pâques" de Batiste "Prélude, Fugue et variation" de César Franck.

Allegro de la VIe Symphonie" de Widor: Grand chœur dialogue' de Gigout, Henri Gagnon a interprété toutes ces œuvres avec la précision, la netteté, la clarté, le goût, l'agilité, le fini d'un maitre. Elève, comme je viens de le dire, de deux illustres professeurs français, ce qui frappe surtout dans l'éxécution de M. Gagnon c'est la clarté. Son jeu est absolument limpide. Avec cela, une grande souplesse de doigté, beaucoup de fermeté et d'assurance. M. Gagnon posséde très bien sa registration, Il a fait donner à l'instrument tout ce qu'il pouvait donner.

Billet du dimanche

Je viens de faire un bon coup !

Oui, il vient de m'en arriver une bonne et ma foi, j'en suis content. Ecoutez plutôt.

Je viens de m'acheter un banc à l'église. On les vendait à l'enchère.

—Que donnez-vous pour le banc No. 80 ?

—Une voix indécise : $12.00.

—Une autre plus ferme, $13.00! $13.50 $14! $15! $16! $16.50!

$16.50!. Une fois. $16.50 deux fois Adjugé à M. X. . C'était moi; nouvellement arrivé de la campagne en train de prendre mon droit de cité et mon droit à l'église.

Certes c'était certainement $16.50 de moins ma poche. Je n'aurais pas été embarrasé à placer cet argent ailleurs. On a besoin de tant de choses dans la vie.

Mais, c'est égal, j'ai mon banc, j'en suis content. Et pourquoi ?

Pour une foule de raisons que je vous prie amis lecteurs de parcourir un moment avec moi.

Et d'abord, pour l'église elle-même, on ne paye pas une église avec des prunes. Et comme l'église est la maison de Dieu où tous les fidèles vont accomplir leur devoir de bons chrétiens, il en ressort naturellement que cette maison, soit achetée et payée, tout comme la vôtre. Avec cette différence toutefois qu'elle sera payée par la contribution et la générosité de toute une paroisse, par la bonne volonté de chacun qui se renouvelle au moins annuellement.

En somme je suis donc fier d'avoir mon banc à l'église pour avoir contribué à une bonne œuvre et ensuite pour ma satisfaction personnelle.

En effet, c'est une joie d'avoir mon banc à moi; lorsque j'arrive le dimanche j'ai ma place à moi, (égoisme des choses humaines) que je ne serai pas dérangé.

Je suis fier d'avoir mon banc à moi, parce que je cultive le bon esprit de paroisse.

* * *

Et là assis sur mon banc dans cette vaste cathédrale qui est comme un phare lumineux jetant ses rayons sur l'Ouest entier, sur ces plaines fertiles du Manitoba et de l'Ouest qui font germer le blé qui nourrit la moitié du genre humain, si affamé de science, de lumière et de vérité.

Là assis sur mon banc, je me plais à penser qu'un autre pain, pain du blé-pain de l'eucharistie. est donné à tous les fidèles et que si ce pain doit nourrir nos corps, il fortifie aussi nos âmes. Nos âmes! Nous avons donc une âme. Oui, et n'en donnerai-je pour preuve, que ce besoin de nos cœurs, ce quelque chose de supérieur, élevé, qui nous tourmenté et qu'on met bien au-dessus de toute satisfaction mondaine et illusoire.

Il fait tant bon agenouillé sur son banc retremper son âme et essayer à devenir meilleur, être bon d'abord soi.même et rendre les autres meilleurs.

C'est encore sur son banc, qu'il nous est donné le plaisir exquis, délicat de s'enivrer des parfums des grandes fêtes de Pâques, de Noël, etc., qu'on a l'âme en joie les jours de baptême et de mariage, et en peine, les jours de la Passion et de deuil.

* * *

Amis lecteurs, si vous tergiversez un moment avant de prendre un banc à l'église. je vous dirai:

Allons, un peu de courage! pensez à ce que je viens de vous dire et vous m'en donnerez des nouvelles.

Faites comme moi: et vous serez sûr d'avoir fait un bon coup !

BELLE-HUMEUR.

—On demande deux imprimeurs, s'adresser au MANITOBA.

—On demande immédiatement un opérateur sachant le français et l'anglais, pour une machine linotype. S'adresser au COURRIER DE L'OUEST, Edmonton Alta.

Le Savon ROYAL CROWN est LE MEILLEUR pour nettoyer. Vous devriez vous en servir et ménager les coupons, ils ont de la valeur pour les primes. Nous avons des primes de toutes les sortes. Nous en montrons ici deux

Service Raymond en 3 morceaux : couteau, fourchette et cuillère d'argent plaqué, dans une jolie boite. Gratis pour 100 enveloppes de savon ROYAL CROWN.

Casse-noix Laurel. Service consistant d'un cassenoix et six petites pièces dans une boite.

Gratis pour 100 enveloppes de ROYAL CROWN SOAP. Demandez la liste complète des primes.

The ROYAL CROWN SOAPS Limited — Départment des Primes WINNIPEG.

PAUL BERNIER

Montres, Bijoux et Souvenirs
Reparations de Montres
UNE SPÉCIALITE
A l'Enseigne de la Montre Electrique
60 Ave Provencher - - Saint-Boniface.

Compagnie Generale Transatlantique

De New-York au Havre-Paris (France)
Départ chaque jeudi à 10 hrs. a. m.

*La Provence	11 mai
La Bretagne (Supp.)	18 mai
*La Touraine	18 mai
Niagara (Supp)	27 mai
*La Savoie	25 mai
Chicago (Supp.)	26 mai

* Paquebots à deux hélices — TRAVERSEE RAPIDE

Pour informations s'adresser à
ALLOWAY & CHAMPION
Représentants spéciaux
362 et 667 Main Street, Winnipeg.
ou à tout agent de Compagnie de chemin de fer.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital Autorise: - $4,000,000
Capital Verse : - $2,500,000
Fonds de reserve: $2,500,000

DÉPOTS CONJOINTS.—La Banque d'Hochelaga accepte des dépôts en commun par le mari et la femme et pouvant être retirés par l'un ou par l'autre des conjoints. Ce système de dépôts convient particulièrement aux personnes de la campagne, le mari ou la femme pouvant voir aux affaires de banque en venant en ville. En cas de décès, le survivant peu retirer l'argent sans délai et sans frais.

GEO. LALONDE, Gérant, St-Boniface.

A. G. GREGOIRE

BOUCHER
576 Ave Tache, St. Boniface

Occasions Tres Avantageuses

POUR VENDREDI ET SAMEDI, 19 ET 20 MAI A

La Maison Blanche

31-33-35 avenue Provencher, St-Boniface

25 (seulement) chapeaux garnis, les plus hautes nouveautés pour dames. Régulier, $5.50 à $8.00. Ven. et sam., spécial..$3.95
65 chapeaux marins de différentes qualités, pour dames. Rég. 50c à $1.25. Vendredi et samedi, spéc.............................. 39c
Bas noirs en lisle et en dentelle pour dames, Bonne qualité pour 40c. Vendredi et samedi, la paire.............................. 29c
500 verges d'indienne. Rég. 7½c. Ven. et sam., la verge.......... 5c
Habillements "Buster Brown" pour garçons, les plus derniers tweeds. $4 à $5.00. Vendredi et samedi................ $2.49
10 douzaines de chemises fines, négligées, avec collets attachés, dessins nec plus ultra, pour hommes. Rég. $1 à $1.25.... 79c
35 paires de bottines en veau et dongola, pour jeunes filles, grandeurs de 11 à 2. Rég. $1.50 à $1.75. Ven. et sam...... $1.29
45 paires da souliers Oxford, en différentes lignes desassorties, en cuir verni, jaune et chevreau, pour dames. Régulier, $1.75 à $2.50. Vendredi et samedi.............................. $1.29

NOUVELLES TRES INTERESSANTLS POUR LES DAMES

Nous venons justement d'acheter 150 porte-monnaie pour dames, échantillons des manufactures, et nous allons les mettre en vente samedi de 7 hrs à 10 hrs du soir. Votre choix pour.. 49c

La valeur régulière de ce porte-monnaie monte jusqu'à $3.50, et c'est bien compris que 49c est un prix dérisoire. Donc, profitez de cette occasion qui peut-être ne reviendra jamais.

Le Manitoba

MERCREDI, 17 MAI 1911

NOTRE FETE NATIONALE

Un grand nombre de citoyens ont répondu à l'appel et se sont rendus à l'assemblée de la Société Saint Jean Baptiste, dimanche dernier. La salle du Conseil de Ville était bien remplie.

L'Honorable Juge Prendergast occupait le fauteuil présidentiel. Il fit quelques remarques bien senties, expliquant le but de l'assemblée et faisant appel aux bonnes volontés pour faire de la célébration du quarantième anniversaire de la fondation de la société Saint Jean Baptiste une fête marquant une heureuse étape de notre vie nationale.

Puis il expliqua l'ouvrage déjà fait par le Comité Exécutif et soumis pour ratification par l'assemblée.

On en vint aux conclusions suivantes: Cette année, la fête sera célébrée le 22 juin, jour du Couronnement de notre bien aimé et gracieux Souverain. Il y aura, le matin, procession de l'Hotel de Ville au Palais archiépiscopal, et de là, à l'Eglise où l'on chantera une messe solennelle. Il y aura sermon, puis présentation d'adresses par le Président de la société Saint Jean Baptiste de Saint Boniface et par le Président de la Fédération des sociétés Saint Jean Baptiste de Manitoba. La foule reconduira Sa Grandeur Mgr l'Archevêque à son palais et se dispersera pour se réunir de nouveau en pique-nique dans l'après-midi sur un terrain qui n'est pas encore choisi. Comme d'habitude, il y aura un programme de jeux athlétiques.

Au sujet de la soirée, rien n'a encore été définitivement décidé, bien que l'on comprenne que l'intention est de faire une grande démonstration publique qui sera surtout la célébration du Couronnement du Roi, et une manifestation nationale de notre loyauté envers la Couronne britannique. Il y aurait illumination et feux d'artifice.

Des comités ont été nommés pour préparer les différentes parties de ce programme dont l'exécution sera certainement un succès si tous les citoyens y apportent leur concours.

Nous devrions toujours être unis, mais s'il y a surtout un jour où il faut mettre de coté toutes divergences d'opinion et toute étroitesse d'esprit, c'est bien le jour de la fête nationale. Que l'on profite donc de la Saint Jean Baptiste pour serrer les rangs et les coeurs, et que l'on permette à tous de prendre part nos fêtes patriotiques.

Nous avons été particulièrement heureux d'entendre monseigneur Dugas proclamer dans cette assemblée de dimanche, que tous les catholiques de langue française qu'ils soient canadiens-français, métis, français ou belges font partie de la société Saint Jean Baptiste, dès qu'ils se rendent aux assemblées.

SIR WILFRID LAURIER

Sir Wilfrid a jugé plus prudent pour lui de se soumettre aux suggestions de M. R. L. Borden et de se rendre en Angleterre pour assister à la conférence Impériale.

Nous reproduisons un article publié par l'*Evénement* de Québec, au moment ou le Premier-ministre du Canada, pris entre deux feux se demandait ce qu'il allait décider.

CESAR AUGUSTE WILFRID LAURIER.

Sir Wilfrid Laurier a jeté son dévolu sur Washington.

Des splendeurs de Westminster autrefois si épris, il voit désormais les préparatifs du sacre sans intérêt et voit un prétexte pour se dispenser d'y assister.

C'est probablement qu'il a épuisé la coupe des honneurs que la mère-patrie pouvait lui offrir et qu'il est fatigué des des propos impérialistes qui lui attirent de l'autre côté de l'océan que des compliments,et de ce coté-ci que des déboires.

"Je n'irai pas aux fêtes du couronnement ",dit-il,"à moins que l'opposition ne consente à laisser passer ma mesure de réciprocité avant le 12 de mai!"

Comme il est devenu César le farouche démocrate de 1892! Wilfrid Laurier s'en fait remontrer par le très honorable sir Wilfrid Laurier.

Pourtant M. Borden se montrait généreux. Il offrait au premier ministre de voter les subsides nécessaires pour l'administration de la chose publique pendant trois mois ce qui permettrait au gouvernement d'ajourner la session assez longtemps pour que notre premier ministre remplisse à Londres ses devoirs de chef de colonie.

Mais sir Wilfrid Laurier fait la moue et ne veut pas accepter de sursis.

Eh bien qu'il reste et qu'il assiste aux préliminaires qui marquent sa défaite prochaine aux élections.

L'opposition a raison de résister par tous les moyens constitutionnels à la violence que les Laurier, les Fielding, les Paterson et les Fisher veulent lui faire pour assurer la passation d'une loi dont le pays manifestement ne veut pas et qui doit être plus profitable aux Etats-Unis qu'au Canada.

Sir Wilfrid Laurier qui s'indigne aujourd'hui des procédés absolument justes du parti conservateur a une bien malheureuse mémoire s'il a déjà oublié la honteuse tactique par laquelle, lui Canadien-Français et catholique, a empêché un premier-ministre anglais et protestant, en 1896, de passer une loi rémédiatrice qui rendait justice à la minorité manitobaine et donnait satisfaction à l'épiscopat tout entier.

Les conservateurs de la province de Québec qui sont tombés sur cette question de principe n'ont pas, eux, oublié son inqualifiable trahison.

Si le gouvernement de sir Wilfrid Laurier doit en appeler au peuple à cause du refus de l'opposition de voter les subsides les libéraux pourront méditer sur les retours de la politique et se dire que c'est leur chef qui a tracé la voie par où ses adversaires viennent de s'engager.

Quant à son absence de Westminster au moment où il serait de rigueur que le premier ministre du Canada fasse hommage à son souverain, point ne nous chaut !

Ce n'est pas à l'opposition mais bien au premier ministre que l'on tiendra compte de son manque d'égard et de sa désertion injustifiable.

A Washington, près du Capitole, il doit y avoir une roche tarpéienne. Libre à lui de choisir l'endroit de sa chute inévitable et prochaine.

LA QUESTION UNIVERSITAIRE AU MANITOBA

(*Suite*)

Ce plan a été formulé pour la première fois devant le conseil Universitaire le 8 décembre dernier par le Dr James A. Devine, qui fut pendant cinq ans représentant du collége de Saint Boniface dans le dit Conseil. A ce moment le docteur avait déjà été forcé de donner sa démission comme représentant du collége de Saint-Boniface précisément à cause de ses vues sur ce sujet. Il assistait à la réunion du conseil Universitaire sur une délégation personnelle, et partant irrégulière du Dr Chown. Voici le texte de la résolution:

"whereas it has been announced that in the event of the proposed reorganisation of the University of Manitoba, St. Boniface college may withdraw from the said University;

"Whereas it is the wish of the English speaking laity, and we believe it to be in the interest of the whole of the Catholic body in Manitoba, to have a college in affiliation with the University and to take advantage of the teaching faculties of the said University;

"Therefore be it resolved, that should St-Boniface college withdraw, we declare it. to be the desire of the English-speaking Catholic laity to remain in affiliation with the University of Manitoba, and to receive the necessary ground at the University site, upon which to erect a college or residence, upon the plan adopted by the English-speaking Catholics at Oxford University, at which Catholic students in attendance at the University may reside."

Il convient de rappeller ici qu'il y a quelques années le gouvernement du Manitoba confia à une Commission royale le soin d'étudier le fonctionnement ne l'Université et de lui faire de ses vues sur les moyens de l'améliorer. Sept membres composaient cette commission. Deux d'entre eux, M. l'abbé A. A. Cherrier et M. J. A. M. Aikins recommandèrent le maintien de la position qu'occupent présentement les collèges affiliés comme facteurs essentiels de l'existence et de l'administration de l'Université, tandis que trois autres, M. Machray, le Dr. Wilson et le Rév. J. Gordon, suggérèrent de réduire la position de ces mêmes collèges à un minimum et de faire disparaître entièrement leur action et leur influence présentes dans la direction de l'Université. Les deux autres commissaires, M. le juge Cameron et le Dr McIntyre, partagèrent aussi en principes cette dernière manière de voir. Naturellement les autorités du collège de Saint-Boniface ne pouvaient pas accepter silencieument cette décision de la majorité de la Commission, qui de prime abord signifiait une reconnaissance d'indignité, ou tout au moins d'incapacité, à continuer l'œuvre que pendant plus de trente années cette institution avait accomplie avec tant de zèle et un si remarquable succès. D'ou la position que prirent presque à l'unanimité, ses représentants dans le Conseil Universitaire. Mais il ne suivait pas de là que le collège allait rompre avec l'Université, comme le faisait entendae la rèsolution précitée. A preuve ces deux déclarations du Rév. Père Joseph Carrière, recteur, dans une lettre publique, datée du 12 décembre.

1 St. Boniface college is not disposed to withdraw till we are litterally evicted from the University, for we are in our own household there, and we will stick to our affiliation and not sever our connection as long as no majority denies us authoritatively the right of being considered as a part of the University and treated accordingly.

2 We are not likely, it is true, to take advantage of the teaching faculties of the University at least, most of them. But the reason for is plain. We want our undergraduates(1)to imbibe a thorough Catolic spirit under Catholic tuition, and in this we feel the majority of the Catholics of Winnipeg must be siding with us.

(1) Par *undergraduates* nous entendons les élèves de Belles-Lettres et des autres classes supérieures qui se préparent au baccalauréat. A *fortiori* les élèves des classes inférieures ne sauraient être soustrais à l'atmosphère catholique.—Note des *Cloches*.

Le 14 décembre, seize catholiques irlandais de Winnipeg publièrent une lettre dans laquelle ils affirmaient que le docteur Devine avait été dûment autorisé à présenter leurs vues au Conseil Universitaire et qu'ils avaient unanimement approuvé sa résolution avant qu'elle fût présentée. En réponse à la position prise par le R. P. Recteur du collège dans la seconde des déclarations, que nous venons de citer, ils ajoutaient: "This is just where the Catholics of Winnipeg take issue with the rector of St. Boniface college. Up to the present time the students of St. Boniface college have been deprived of the advantages of the university training. All the advantage given them was the degrees of the university. Now that the university proposes to give its students the advantage of a complete university training, the English-speaking Catholics of this province desire that our students should not be deprived of these advantages. We have, therefore, resolved that a college or residence for our students be erected in close proximity to the university, on a plan similar to that adopted by the English Catholics for their students attending the University of Oxford. In that college we intend to place Catholic tutors or professors who will be very qualified to look after thé moral and religious training of our students. We intend that these professors should be "men of light and learning," who will set the pace in higher educational training. With such men to guide, direct and correct any false tendencies that may creep into the teachings of the university, there can be no fear of the morals and religion of the Catholics students in attendance at the university. We wish our Catholic students to mingle with the other students and to grow up virile Catholics, able to meet and vanquish the errors that the encounter. We have nothing to fear in such environment. The most learned body in England to-day is the Jesuits. Let us have as the guardians of our students English Jesuits resident in our proposed college and we will answer for the moral, religious and intellectual training of our students. This is our ambition and nothing short of this will satisfy us."

Notons que cette lettre portait la signature des deux représentants laiques de langue anglaise du collège de Saint-Boniface dans le Conseil Universitaire: celle du Dr J. K. Barrett et celle du Dr James McKenty. Celui-

A suivre à la 3me page

BANQUE D'HOCHELAGA, ST-BONIFACE

Chez Nous et Autour de Nous

—Séance régulière du Conseil de Ville lundi prochain.

—On demande une servante, s'adresser à Madame T. A. Bernier 147 Avenue Provencher.

—Les semences sont en partie finies et la pluie de la semaine dernière a fait un grand bien.

—La semaine prochaine le chant aux exercices du mois de Marie sera chanté par les Dames de Ste Anne.

—Trouvée une bague pour messieurs. La réclamer de A. Vermander, chez T. Pelletier et payer les frais d'annonce.

—Madame J. E. Cyr et Melle Lamontagne sont arrivées la semaine dernière d'un voyage de quelques mois à Montréal.

—M. Isaie Lavoie de la maison Richard et Béliveau, est arrivé la semaine dernière d'un voyage d'affaires dans l'Ouest.

—On demande deux servantes comme filles de chanbre, et servire la table S'adresser à l'Hotel Couture Jos. Couture Prop St Boniface.

—Un pélerinage manitobain partira le 20 juin de Winnipeg pour Ste-Anne de Beaupré. Pour détails, s'adresser à M. l'abbé Béliveau à l'Archevêché.

—M. H. D. Barry, manufacturier de cigares de la Cité de Québec, était de passage dans notre Cité samedi et dimanche. M. Barry était l'hote de M, J. B. Leclerc.

—M. J. C. Smith a obtenu le contrat pour une église catholique à Winnipeg Beach; aussi une résidence d'été pour M. Jobin. M. Smith a déjà commencé l'ouvrage.

—Cette semaine "Madame Sherry" comédie musicale au Théâtre Walker. Les trois premiers soirs de la semaine prochaine le grand acteur anglais "Chevalier" et les trois derniers jours de la semaine le "Twentieth Century Minstree ". Il y a longtemps que le théâtre a donné une représentation de ce genre. M. Willard Mark est sur la liste pour le role de leamee Kirby.

—Mardi, 9 mai, l'Ecole normale de Winnipeg avec son distingué Principal M. W. A. McIntyre est venue visiter l'Ecole Provencher. Après leur passage dans les classes, ils furent introduits dans la salle des séances, où les garçons de l'Ecole les ont étés par quelques récitations et chants, et par une petite comédie. Le Principal de l'Ecole normale a tenu à exprimer la surprise, l'étonnement, le plaisir, et la satisfaction que leur ont occasionnés la bonne tenue des classes, la propreté et le bon état du mobilier qui après cinq ans paraît encore tout neuf, mais surtout par les connaissances acquises dans les deux langues.

Avis de formation d'un arrondissement d'Ameliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Municipalité Rurale de Springfield à l'intention de former le territoire décrit plus bas et situé dans la Municipalité étant: tous les lots apparaissant sur le plan enregistré sous le numéro 1405 et étant une subdivision des lots quinze (15) à dix-huit (18), les deux compris, lesquels lots apparaissent sur un plan d'arpentage de partie des terres de la Mission Catholique Romaine enrégistre au Bureau des terres de Winnipeg, comme Numéro 433.

Aussi, tout le terrain apparaissant sur le plan enregistré sous le numéro 1254, étant une subdivision des lots dix-neuf (19) à vingt-deux (22), les deux compris, apparaissant sur le plan d'arpentage de partie des terres de la Mission Catholique Romaine enrégistré au Bureau des terres de Winnipeg sous le numéro 433.

Aussi, tout le terrain apparaissant sur le plan enregistré sous le numéro 1397, étant une subdivision de partie du lot cinquante-huit (58) lequel lot apparait sur un plan d'arpentage de partie des terres de la Mission Catholique Romaine, enregistré au bureau des terres de Winnipeg, sous le numéro 433.

Aussi, tout le terrain apparaissant sur le plan enrégistré sous le numéro 1505, étant subdivision des lots cinquante-cinq (55) à cinquante-sept (57), les deux compris, lesquels lots apparaissent sur un plan d'arpentage de partie des terres de la Mission Catholique Romaine, enregistré au Bureau des Terres de Winnipeg sous le numéro 433.

Aussi, les lots Cinquante-et-un (51; à cinquante-quatre (54), les deux compris, lesquels lots apparaissent sur un plan d'arpentage de partie des terres de la Mission Catholique Romaine enregistré au bureau des terres de Winnipeg, sous le numéro 433.

Aussi toute cette partie du lot cinquante-huit (58) apparaissant sur un plan d'arpentage de la propriété de la Mission Catholique Romaine, enregistré au Bureau des terres de Winnipeg sous le numéro 433, et non compris dans le plan enrégistré au bureau des terres de Winnipeg sous le numéro 1397, en arrondissement d'améliorations locales dans la dite Municipalité, à moins qu'une majorité des propriétaires des terres affectées, représentant au moins la moitié en valeur du terrain, et dont les noms apparaissent comme propriétaires, sur le dernier role d'évaluation revisé de la Municipalité, ne pétitionnent le Conseil de la dite Municipalité à l'encontre, dans les quatre (4) semaines qui suivront la première publication de cet avis.

Daté à Oakbank, ce 21 jour d'avril A.D. 1911.

C. CHRISTOPHERSON,
Greffier de la Municipalité de Springfield.

4i

La Question Universitaire

Suite de la 2me page

ci venait d'être appelé à remplacer le Dr J. A. Devine. Cet extrait dessine nettement le plan que l'on veut substituer au cours anglais du collège de Saint-Boniface et l'on ne pourra pas nous reproche de ne l'avoir pas loyalement exposé. Ces Catholiques irlandais veulent donc dans l'Université d'Etat, neutre et enseignante, qu'ils comptent voir s'organiser tôt ou tard, un collège ou une résidence où leurs enfants seraient logés, nourris et surveillés, et d'où ils se mêleraient chaque jour aux élèves des diverses dénominations protestantes et feraient leurs classes à leurs côtés, sous la direction de professeurs sensés neutres, mais qui pourtant pourraient être même impies ou athées. Bien illusoire est le moyen imaginé pour parer à cet inconvénient, à savoir la surveillance de maitres catholiques, voire même de prêtres, qui corrigeraient, au besoin, tous les enseignements suspects ou erronés. Pourquoi boire à une coupe peut-être empoisonnée sous prétexte que l'antidote est tout près? Pourquoi se contenter d'un minimum d'esprit catholique dans l'éducation quand on possède la plénitude de l'enseignement catholique? Pourquoi soustraire cette tendre jeunesse non encore mûrie, à l'atmosphère d'une instruction imprégnée de foi, de piété et de vérité catholiques? C'est vraiment le point sombre de la résidence.

On met de l'avant, il est vrai, pour justifier cette proposition l'exemple d'Oxford. On fait erreur cependant quand on parle de résidence oxonienne pour les *undergraduates* catholiques. Rien de tel n'existe en réalité, si ce n'est pour les membres des communautés religieuses. Ce ne sont pas les trop jeunes élèves catholiques qui sont autorisés à étudier à Oxford, ceux dont l'âme de cire est susceptible de l'empreinte du faux comme du vrai, ceux qui ne savent pas encore se soustraire à la fascination du professeur éminent, ou sur qui la réfutation de l'erreur n'a pas encore de prise. A preuve cet extrait d'une lettre récente (4 janvier 1911) du R. P. O'Hare, S. J., curé de la paroisse de St-Aloysius, à Oxford, au R. P. Recteur du collège de Saint-Boniface: "There is no Catholic hall or residence except for members of religious order e. g. our scholastics at Pope's hall, or St. Edmund's house, Cambridge, for young secular clerics........ Of course catholic students come up here, as a rule, after a full course in one of our catholic schools, being well grounded in their religion, and at *an age* when they may be expected to mix with non-catholic students without greater risks than they would run in any secular career."

A suivre

AVIS

Avis est donné par le présent qu'une demande sera adressée au Parlement du Canada à sa présente session par la Canada National Fire Insurance Company afin d'obtenir un acte prolongeant le délai fixé pour obtenir un permis du Ministre des Finances.

TAYLOR BOWLES & MacALPINE,
Sollicitetur

Soumissions

La Cité de St-Boniface recevra des soumissions pour l'installation du nom des rues, pour les connexions d'égout dans les rues qui doivent être pavées, et pour la construction de certains trottoirs granolitiques.

Les spécifications et formes de soumissions peuvent être obtenues au bureau de l'Ingénieur de la Ville.

J. B. COTE,
Greffier.

NAISSANCES

En cette ville le 14 courant Madame Joseph Préfontaine, une fille.

En cette ville le treize courant Madame David Joyal une fille.

LE NU PROPRIETAIRE

Moi, monsieur, je suis un homme simple, j'ai des goûts simples, et je les ai toujours eus déjà, quand j'étais tout petit, j'adorais la campagne. Je n'avais pas neuf ans que déjà mon grand-père le répétait à qui voulait l'entendre: "C'est étonnant comme ce gamin-là a des goûts simples!" Il en riait, le brave homme, car il avait une prédilection pour moi.

Ma grand'mère, elle, c'est autre chose: elle ne pouvait pas me souffrir; d'ailleurs, elle n'était pas précisément ma grand'mère, mais la femme de mon grand-père, qui s'était remarié, vous comprenez? Ils avaient eu un fils, presque au moment où je venais au monde: à ma naissance, l'oncle René n'avait pas dix-huit mois: car il s'appelle René mon oncle, et c'est un joli nom; moi je m'appelle Durand: c'est moins joli, mais ça ne me déplaît, c'est plus simple. Ainsi donc, René et moi nous étions oncle et neveu, à dix-huit mois de distance et je vous avouerai que j'ai toujours eu pour lui une sorte de respect, qui tenait peut-être à la différence de nos âges, et peut-être à son titre d'oncle: dire qu'il n'en abusait jamais, ce serait trop dire, car il avait dans ce temps-là, une propension à se montrer tyrannique; mais nous n'en étions incommodés ni l'un ni l'autre, il trouvait aussi naturel de me dominer que moi de céder, et de bon coeur j'en passais par où il voulait: quand on jouait au voleur, il faisait le gendarme et je recevais les coups; quand on jouait au cochon mort, c'était lui le charcutier, quand on nous donnait deux pommes pour le goûter, je n'avais le droit de mordre qu'après une révision de René, qui les soupesait et les comparait avec soin; je le regardais faire jusqu'au moment où il se décidait à me tendre la moins grosse et la plus piquée; "Voilà la tienne." Ça faisait rire grand-père, qui le traitait d'égoïste, et grand'mère qui me traitait d'imbécile: au fond, cela ne prouvait rien du tout, et les grandes personnes ont bien tort de chercher dans les enfantillages des indices de caractère; s'il y a un homme au monde qui ne mérite pas qu'on l'accuse d'égoïsme, c'est l'oncle René: je vous en donnerai la preuve tout à l'heure. Et intelligent, malin comme un singe, sachant dénicher les merles et les pots de confiture! M'a-t-il fait rire quand nous étions petits!

Il faut vous dire que nous avons été élevés ensemble, chez grand-père, attendu que ma mère mourut de très bonne heure; elle est morte de la poitrine, quand j'avais sept ans, et je me la rappelle à peine; mon père, je ne me le rappelle pas du tout, car je ne l'ai jamais connu: il voyait grand, mon pauvre père, et il avait des idées, trop d'idées, mais elles ne lui réussissaient pas; il avait des amis aussi, et ça ne lui réussissait pas non plus; car, voyez-vous, monsieur, en dehors de la famille, il faut ouvrir l'oeil; le cher homme ne se méfiait pas assez des gens et des idées, en sorte qu'après deux ans de mariage, il avait mangé la dot de maman, avec des aigrefins, qui lui montaient la tête et qui le lançaient dans des spéculations véreuses. Bref, un beau jour, il est parti pour l'Australie, où il devait refaire sa fortune dans une entreprise de peaux de lapins: il n'en est jamais revenu, et maman a appris son décès par les Affaires étrangères; elle n'était déjà pas bien, et le coup l'a achevée. C'est ce qui vous explique pourquoi je vivais au Breuil, dans la belle propriété de grand-père, qui répétait souvent: "Pauvre gosse, va! Heureusement qu'il a des goûts simples, car il ne sera pas riche." On m'a donné une petite instruction; j'étais intelligent, appliqué, et je suis devenu comptable, comme vous savez.

Evidemment, ça n'était pas mon rêve j'aurais préféré ne jamais quitter Breuil que j'adorais, et y vivre en cultivateur, en fermier, même, grand-père n'aurait pas demandé mieux que de m'envoyer dans une école d'agriculture, puisque ça me faisait envie; mais grand'mère lui a démontré que je n'avais pas ce qu'il faut pour conduire une maison, des domestiques, des bêtes, et que je me ferais rouler, ruiner, en un rien de temps, comme mon père, et que je me trouverais, sauf votre respect, "le c... par terre et bon à rien". Elle disait ça parce que c'était son idée de toujours contrecarrer la mienne. mais je ne peux pas lui en vouloir, car il y a du vrai: des goûts simples, ça ne suffit pas pour mener une entreprise agricole; Mon grand-père s'en rendait compte, malgré sa tendresse pour moi, et quand j'essayais de remettre la question sur le tapis, il riait gentiment, et il m'appelait "C...par-terre". Si bien que le nom m'est resté: en famille, bien entendu, et de temps en temps encore, l'oncle René m'appelle comme ça, en souvenir de notre jeunesse et du pauvre grand-père, qui est mort, à cette heure, lui aussi, en sorte que René est à présent mon plus proche parent. Ah! monsieur, on a beau dire, il n'y a encore que la famille pour vous donner des affections solides et la confiance, la sécurité; en famille, on sait à qui on a affaire, et on dort sur les deux oreilles: c'est énorme, monsieur, d'avoir la paix, énorme, je vous assure, et si mon défunt père avait compris ça, il serait encore de ce monde.

Aussi, j'ai été bien content, au décès de mon grand-père, quand l'oncle René m'a dit: "Mon vieux, nous n'allons pas nous disputer, j'espère, ça ferait trop de peine au défunt, et si tu veux m'en croire nous nous arrangerons tous les deux pour le partage, sans le secours des hommes d'affaires qui embrouilleraient tout et qui nous brouilleraient peut-être. J'ai réfléchi, je suis ton aîné, ton oncle, je te dois aide et protection, je ne l'oublierai jamais, et je veux faire au mieux pour remplir les volontés de ton aïeul: il s'était toujours préoccupé de tes goûts simples et bien sûr il t'aurait laissé le Breuil, ferme et villa, avec les terres, s'il avait pu; mais pour cela il aurait fallu me donner les valeurs, ce qui te priverait d'un argent dont tu auras besoin. Donc, voici ce que je te propose; le numéraire, les titres de rentes, tout l'argent liquide, nous partageons ça, en frères, à part égales; le Breuil, nous ne le partageons pas, je te le donne. Oui, mon vieux, je te le donne, tout entier, ferme et villa, avec les terres où tu auras de quoi satisfaire tes goûts simples. Suis bien mon raisonnement, et tu verras que c'est la sagesse même. Si nous coupions le domaine en deux, une tranche toi, une tranche pour moi, il perdrait toute sa beauté et aucune des deux moitiés ne vaudrait la moitié du tout; et d'autre part nous mettons la propriété en vente, pour partager l'argent, nous ferions un marché de dupes, puisque d'ici trois ou quatre ans, cinq ans au plus le chemin de fer arrivera au Breuil, qui décuplera de valeur à cause des Parisiens qui voudront tous nous l'acheter.

A suivre

Chonique de la Province

St-Agathe

Un grand malheur est arrivé à M. Arthur Lemoine le 18 avril dernier. Le feu a détruit son écurie, quatre bons chevaux, vingt tonnes de foin, ses attelages et plusieurs autres choses.

Sur ses huit chevaux, il en a sauvé quatre avec beaucoup de difficultés.

Les pertes se montent à $2,400. Il y avait des assurances pour $800. L'origine du feu est inconnue.

Il y a à peine quatre ans et demi, M. Lemoine avait la douleur de perdre un de ses enfants agé de 14 ans, dans l'incendie du collège des Pères de Chavanes à St-Adolphe.

Le malheur frappe dûr l'un de nos meilleurs paroissiens. Les vives sympathies de tous lui sont assurées.

—Les quarante heures à Ste-Agathe commenceront vendredi prochain.

Seance du College de Saint-Boniface

Jeudi dernier le 11 avait lieu au Collège de Saint-Boniface une séance en l'honneur du Rév Père Recteur.

Les adresses, les discours des finissants, et tout le programme en général ont été magnifiques.

Le Père Carrière Recteur répondant aux adresses et aux discours fit très à propos remarquer que le collège donne et a donné depuis sa fondation une éducation plus complète que l'Université et plus complète que donnera l'Université si elle devient Université enseignante. Le collège ne donne non-seulement l'instruction comme l'Université, mais aussi elle donne l'education religieuse sans laquelle il n'y a pas de vraie formation, même d'après l'avis des plus grands hommes n'appartenant pas à notre religion.

Sa Grandeur Mgr Langevin assistait à la séance.

Le Club athletique de Saint-Boniface

Il y aura jeudi soir une grande assemblée du club athlétique à la salle Pickersgill à 8 hrs du soir.

Nons invitons tous les citoyens à se rendre en grand nombre.

Cette association a pour but d'encourager les différents sports et surtout de donner au jeunes gens un endroit de rendez-vous où ils pourront passer leurs soirées agréablement et honnêtement. Rendez-vous en foule.